

Paris, 10 mars 1838

Monsieur

La Commission nommée par la Chambre des Députés, pour l'examen et le rapport du projet de loi sur l'emprunt grec, a agréé l'hommage que vous m'avez invité à lui faire de votre ouvrage sur les affaires de la Grèce. Plusieurs de mes collègues qui l'ont lu, partagent mon opinion personnelle sur son mérite, et rendent hommage au sentiment patriotique qui vous l'a dicté.

C'est avec douleur, Monsieur, que, pour ma part, j'ai vu les déplorables résultats de l'administration Tudersques, qui a si scandaleusement gaspillé les généreux subrides, qu'avoient accordés les Puissances. En me livrant à cette étude, il est avec consolation que j'ai reconnu que le mal peut se réparer, et que la Grèce possède dans la richesse de son sol, et plus encore dans le caractère et le patriotisme de ses habitants, des moyens de s'élever au rang que lui assignent les vœux des hommes éclairés de tous les pays. Espérons qu'en se s'entourant que des patriotes grecs, en s'identifiant avec la nation, dont la providence lui a confié les destinées, le Roi Othon continuera à justifier ce que l'Europe espère et attend des bonnes intentions, dont il a déjà donné des témoignages. — Veuillez agréer l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être

vos très humble et c.

L. Estancelin

/signé/

Président de la Commission